

# Le registre bachique dans les *Mu'allaqāt* et à l'ère préislamique

Hermann Ferga  
Université de Bordeaux



Synergies Monde arabe n° 5 - 2008 pp. 119-138

**Résumé :** *L'article met en exergue l'existence d'un registre bachique dans les Mu'allaqāt, considérés comme les « fleurons » de la poésie préislamique. Ainsi, nous avons démontré que 5 % des vers du corpus poétique formé par les Mu'allaqāt et les Mu'allaqāt/Sumūt de la Jamhara, abordent le thème du vin et ses différents sous-thèmes, tels que les appellations d'origine, la couleur du vin, l'échanson ou encore le personnage du tavernier. En dépit du fait qu'aucun poème ne soit consacré entièrement au thème du vin, l'article révèle que l'ensemble des procédés descriptifs et des métaphores semble déjà défini. Cela indique que les fondements d'une tradition bachique ont été établis bien avant l'ère umayyade et abbasside, lesquelles ont été témoins de l'essor de ce registre poétique. Les brillantes figures de ces époques vont reprendre la quasi-totalité des composantes de ce registre, en les détaillant et en procédant à certaines innovations et créations.*

**Mots-clés :** *Poésie arabe, poésie préislamique, Mu'allaqāt, poésie bachique, thème du vin*

## The bacchic register in the *Mu'allaqāt* and in the pre-Islamic era

**Abstract :** *The article highlights the existence of a bacchic register in the Mu'allaqāt, considered as the « jewels » of pre-islamic poetry. In this way we have shown that 5% of the poetic corpus made up of the Mu'allaqāt and the Mu'allaqāt/Sumūt of the Jamhara, deal with the theme of wine and its different sub-themes, such as the indication of origin, the colour of the wine, the wine server or the character of the tavern owner. Despite the fact that no poems are dedicated entirely to the theme of wine, the article reveals that the totality of the descriptive processes and metaphors seems to be already in place. This indicates that the basis of a bacchic tradition was established well before the Umayyad and Abbasid eras, and was witness to the popularity of this poetic register. The brilliant figures of these periods will take up almost all of the components of this register, going into detail and proceeding to have recourse to certain innovations and creations.*

**Key words :** *Arabic poetry Pre-islamic poetry, Mu'allaqāt, Bacchic poetry, wine song*

De nombreuses études sur les *Mu'allaqāt* ont omis de s'intéresser aux insérés bachiques et à leur contenu, considérant ceux-ci comme partie intégrante de différents thèmes poétiques tels que le *nasīb* ou le *fahr*. Seuls les éminents travaux de Bencheikh (1999) ont mis en évidence l'existence d'insérés bachiques dans les *Mu'allaqāt* et dans la poésie bachique contenue essentiellement dans les *Mufaḍḍaliyyāt*, anthologie de poésie ancienne. Il a émis de très intéressantes hypothèses, notamment l'idée que la cour d'al-Ḥīra (env. 320-633), royaume arabe situé en Mésopotamie et érigé à l'ère préislamique, aurait constitué l'environnement propice à la genèse de ce motif poétique. Toutefois, son travail concerne un corpus poétique limité<sup>1</sup>. De plus, il part d'une hypothèse que la poésie bachique a vu sa véritable naissance lors de l'époque abbasside, notamment sous l'égide du poète Abū Nuwās. Celle-ci s'avère inexacte comme l'ont démontré de récents travaux. En fait, la tradition bachique était déjà bien établie à l'ère préislamique. Cette brillante figure de la poésie abbasside n'a fait « que » rénover les normes fixées et a donné ses lettres de noblesse au thème bachique. Également, la *mu'allaqa* de 'Amr b. Kulṭūm dont le prélude commence par une scène dans un cabaret, a suscité de nombreuses interrogations. En effet, celle-ci déroge à l'ordonnance classique de la *qaṣīda* définie par Ibn Qutayba : *nasīb*, *raḥīl*, *madīḥ* (panégyrique). Ainsi, en étudiant ces vers, on s'aperçoit que de nombreuses composantes de la tradition bachique, bien avant son essor, sont déjà établies. Cela s'explique, au contraire de ce qui a été écrit, par le fait que les racines de la tradition bachique remontent à l'ère préislamique. Tout au moins, on peut considérer que les bases de celle-ci étaient déjà posées à cette époque, comme l'atteste notre récente étude (Ferga, 2008). Le lexique des ustensiles, le nom des vignobles, les appellations et les attributs du vin, le personnage du serveur (*al-sāqī*), le récit du tavernier et les convives (*al-nudāmā*), ces différents sous-thèmes du « bloc » bachique sont mentionnés par les poètes préislamiques et notamment ceux des *Mu'allaqāt*. Ainsi ce modeste article propose de mettre en exergue les éléments de cette tradition, contenus dans les *Mu'allaqāt*.

Nous nous intéresserons au champ lexical ainsi qu'aux divers procédés descriptifs évoqués dans les fleurons de la poésie arabe ancienne. Notons que le motif bachique ne figure pas dans toutes les *Mu'allaqāt*. Seuls 'Abīd b. al-Abraṣ, 'Amr b. Kulṭūm, 'Antara, al-A'šā al-kabīr, Labīd b. Rabī'a et Ṭarafa b. al-'Abd ont déclamé des vers à ce sujet. Ce corpus poétique est constitué d'environ 52 vers soit 5,5% du corpus des *Mu'allaqāt*. Néanmoins, nous étendrons le champ de cette étude à l'ensemble de la poésie bachique préislamique. Il est important de démontrer que le registre du vin, présent dans ces « fleurons » de la poésie arabe, constitue un domaine de la littérature arabe qui reste inexploré. Cet article se divise en plusieurs chapitres correspondant aux divers sous-thèmes qui organisent le « bloc » bachique, comme nous l'avons indiqué précédemment. Signalons que l'ensemble des traductions des vers des *Mu'allaqāt* sont tirés des deux ouvrages de Pierre Larcher (2000, 2004). Toutefois, nous tenterons de contribuer à ce brillant travail en apportant des informations supplémentaires et, éventuellement, de modifier légèrement les traductions. Quant aux autres vers, ils ont été traduits par nos soins, sous l'égide de Pierre Larcher. Commençons tout d'abord par nous intéresser aux différentes appellations du vin présentes dans les *Mu'allaqāt*.

## Les appellations du vin (*asmā' al-ḥamr*)

En lisant les *Mu'allaqāt*, on remarque déjà une grande diversité sur les différentes appellations désignant la liqueur de Bacchus. En effet, le corpus poétique (Larcher, 2000 et 2004) présente dix noms : *al-ḥamr* (*al-ḥumūr*) ('Amr b. Kulṭūm, p. 53), le vin, *al-mudāma* (vieux vin), *al-isfīnṭ* (l'absinthe), *al-qahwa* (Al-A'šā al-kabīr, p. 59) (vin bien sec), *mā' karm* (eau de vigne) (al-Quraṣī, *Ġamhara*, vol 11, p. 38, v. 99), *al-sibā* (Labīd b. Rabī'a, p. 175), *al-ṣubūḥ* (*ibidem*), *mašmūla* (Larcher, 2004, p. 78 et al-Nābiḡa al-Ḍubyānī (vient d'*al-šumūl*) vin frais, *al-raḥīq* (Imru' al-Qays, p. 63) (vin délicieux) et *al-sulāf* (*ibidem*) (vin jeune). Cette diversité de termes indique déjà qu'un lexique autour de ce registre poétique est établi. D'ailleurs, il sera repris dans son ensemble par les poètes postérieurs. *Al-ḥamr* est l'appellation la plus souvent rencontrée dans le corpus des poètes préislamiques et des *muḥaḍramūn* (Ferga, 2008, p. 72). Ce mot arabe, féminin, est dérivé du verbe *ḥamara*. « On attribue à ce dernier trois sens qui pourraient être à l'origine de cette nomination. Le premier, qui semble le plus vraisemblable, est le fait de couvrir la raison du buveur [d'un épais brouillard] » (al- Nadīm al-Raḡīq, 1979, p. 16). Il est vrai que le mot *al-ḥamr* désigne une boisson fermentée au sens général (*ibidem*, p. 453). Cependant, il caractérise de façon claire le vin rouge dans la poésie bachique (tr. Larcher, 2004, p. 96) :

طَمَمْرُوحَةٌ بِمَاءِ زَلَالٍ

وَكَأَنَّ الْخَمْرَ الْعَتِيقَ مِنَ الْإِسْفِنِ

On dirait qu'un vieux vin, d'absinthe [parfumé],  
Mélangé à une eau si légère qu'elle en glisse<sup>2</sup>,  
[S'exhale de la bouche, tôt matin, dans un doux  
Sommeil, coulant entre épinettes d'un chardon blanc]

Quant à l'appellation *al-mudāma*, elle occupe fréquemment les insérés traitant de la poésie du vin. Son sens arabe se rapproche du sens « avoir reposé un certain temps dans un récipient » (al-Raffā', 1987, p. 39). C'est le nom du vin qui a bien reposé jusqu'à vieillir dans son amphore (Chebel, 2004, p. 340). À ce sujet, 'Antara nous dit dans sa *mu'allaqa* (*Dīwān*, p. 122) (tr. Larcher, 2000, p. 34):

رَكَدَ الْهَوَاجِرُ بِالْمَشُوفِ الْمَعْلَمِ

وَأَلْفَدُّ شَرِبْتُ مِنَ الْمُدَامَةِ بَعْدَ مَا

Oui, j'ai bu du vin vieux après la retombée  
Des ardeurs du jour, contre bel argent frappé.

Quant à l'appellation *al-sulafā* « jeune vin », elle est mentionnée par de nombreux poètes préislamiques et reprise plus tard par les poètes omeyyades et abbassides. Elle désigne le premier jus de raisin qui coule du pressoir. Cette liqueur, qui est recueillie au début du processus de vinification, se nomme l'hydromel ou « vin de goutte » (Brun, 2003, p. 119). C'est donc un vin jeune, peu alcoolisé, ne nécessitant pas un long procédé de vinification, et avec les risques qu'il encourt lors du vieillissement. En effet, le vin peut se gâter avec le temps. Citons un vers de Ḥassān b. Tābit (*Dīwān*, p. 139) :

لُكْمِيَتِ كَأَنَّهَا دَمٌ جَوْفٍ      عُنُقَتِ مِنْ سُلَافَةِ الْأَنْبَاطِ

Un vin, [couleur] fauve, comme le sang d'une bête sacrifiée,  
Vieillessement d'un jeune vin nabatéen.

Comme le mettent en exergue les travaux de Bencheikh, la plupart de ces appellations composent l'un des premiers éléments de la tradition bachique. On observe qu'une grande partie des termes désignant le jus de treille est déjà fixée à l'ère préislamique. Les poètes « Modernes » ont contribué à l'évolution de ce thème poétique en faisant preuve d'innovation et d'imagination. De nouvelles appellations vont naître telles que la fille de la vigne (*bint al-karam*), l'eau des grappes (*mā' al-'anāqīd*) ou encore la vierge (*'aḍrā'*).

### *Crus et appellations d'origine du vin à l'époque préislamique*

Outre les différentes appellations attribuées au jus de la treille, des lieux de production semblent susciter un intérêt commun chez les poètes des *Mu'allaqāt*. En effet, cette coutume de boire du vin était répandue dans l'ensemble de la Péninsule arabe. Toutefois, les lieux de production, les crus ou appellations d'origine, étaient implantés dans des régions spécifiques. Tout naturellement, les conditions environnementales ont eu une grande influence sur la répartition de ces régions viticoles. Nous pouvons d'ores et déjà préciser que seules les contrées verdoyantes du Croissant fertile réunissent les facteurs climatiques nécessaires à la production de la lambrusque (vigne sauvage). Cette aire climatique, ne dépassant pas au Nord le méridien 52°, englobe essentiellement les côtes du bassin méditerranéen, le Proche-Orient, le bassin de l'Euphrate et peut s'étendre en Lusitanie (Brun, 2003. p. 9 et 26). Parmi ces vignobles mentionnés dans le corpus poétique, figurent les villes de Andarīn, Baalbek, Damas, Qāṣīrīn. 'Amr b. Kulṭūm, poète à la cour des Ghassânides, royaume arabe qui a subi une forte influence de la culture byzantine, déclame un vers chantant les louanges du vin produit au pays du Cham, Bilād al-Šām (tr. Larcher, 2000, p. 87) :

و كَأْسٍ قَدْ شَرِبْتُ بِبَعْلَبَكُ      وَ أُخْرَى فِي دِمَشْقٍ وَ قَاصِرِينَا

Que de coupes par moi vidées à Baalbeck  
Que d'autres à Damas et puis à Kasserine !

Par ailleurs, la deuxième plus grande région productrice de vin se situait dans la région du bassin de l'Euphrate. Les appellations d'origine de 'Āna et de Bābil (Babylone) semblent les plus appréciées ('Amr b. Kulṭūm, p. 53) :

عَائِيَّةٌ صِرْفٌ مَعْنَقَةٌ      يَسْعَى بِهَا ذُو نُومَةٍ لَيْقُ

Un vin de 'Āna, pur, vieilli,  
Que s'empresse de servir [un échanton] aux boucles d'oreille en perles, habile.

En ce qui concerne le vin de Babylone, citons un vers d'al-Qattāl al-Kilābī. Ce dernier fait référence à une tradition qui consistait à déguster le vin en y

ajoutant de la neige. Il s'agit peut-être d'une ancienne coutume romaine car à cette époque, les Romains allaient jusqu'à couper le vin avec de la neige (Tchernia, 1999, p. 18) et celui-ci désignait un vin de qualité (Chebel, 2004, p. 321). A ce sujet, le poète dit (Ibn Maymūn, 1999, vol. 3, p. 295):

كَأَنَّ سَجِيْقَ الْمِسْكِ مِنْ صِيْنٍ فَارَءٍ      يُشَابُ بِهَا غَدِيْرٌ مِنَ النَّجْجِ قَارِسُ

Comme si le parfum de la poudre de musc,  
S'y était mélangé avec de l'eau d'une neige très froide.

تُصَبُّ عَلَيْهِ قَرَفَةٌ بَابِلِيَّةٌ      بِأَنْبَابِهَا وَاللَّيْلُ بِالطَّلِّ لَا يَبْسُ

On y verse un vin lourd de Babylone  
Alors qu'une pluie fine tombe dans la nuit. Celui-ci coule entre ses dents.

Egalement, la région d'al-Hīra a marqué l'histoire de la civilisation arabe par le grand royaume qui y a vu le jour. Celui-ci fut gouverné par de grands monarques tels qu'al-Nu'mān b. al-Mundir. D'ailleurs, il est intéressant de remarquer que la quasi-majorité des poètes des *Mu'allaqāt* qui ont employé un registre bachique ont séjourné à la cour des Lakhmides. En effet, le royaume d'al-Hīra est considéré comme l'un des premiers milieux où la poésie du vin a vu son essor à l'ère préislamique. Ce royaume dut également sa renommée aux nombreuses tavernes et monastères qui peuplaient ses alentours, dans lesquels de nombreux Arabes venaient étancher leur soif. Outre leur fonction de production de vin, il semble que ces lieux fournissaient l'occasion aux Arabes de goûter au plaisir de Bacchus. Le monastère a donné lieu à toute une poésie qui a pris son véritable essor pendant la période abbasside (Zakharia, 2001-2002). Ce nouvel élément de la poésie bachique nous révèle de nouveau l'extrême importance de la tradition poétique préislamique et de ses règles dans l'essor du thème bachique. A ce propos, citons un vers de 'Adī b. Zayd (mort en 590-600), poète de cour et scribe de al-Nu'mān b. al-Mundir (Umayya b. Abī al-Šalt fait également référence à cette coutume, Voir *Dīwān*, p. 392). (*Dīwān* 'Adī b. Zayd, p. 166):

نَادَمْتُ فِي الدَّيْرِ بَنِي عَلْقَمَا      عَاطِبُهُمْ مَشْمُولَةٌ عِنْدَمَا

J'ai invité à boire [des compagnons] au monastère de Banī 'Alqam.  
Je leur ai offert un vin frais, rouge comme le *sang-dragon*.

### La couleur du vin

Les *Mu'allaqāt* ne nous fournissent que très peu de renseignements sur la couleur de la robe du vin. Seul Ṭarafa b. al-'Abd précise que le vin, mélangé à l'eau, prend une teinte de couleur brune (*kumayt*). En effet, si le rouge se noircit, on le nomme *kumayt*. Il peut également se rapporter à la robe d'un cheval bai (tr. Larcher, 2000, p. 66) :

فَمِنْهُنَّ سَبْعِي الْعَادِلَاتِ بِشَرِيَّةٍ      كَمَيْتٍ مَتَى مَا تُعَلُّ بِالْمَاءِ تُزِيدُ

D'abord devancer les critiques d'une lampée  
De vin, de robe brune, quand, mêlé d'eau, il mousse.

Néanmoins, les anthologues sont plus ou moins d'accord pour dire que le vin rouge est particulièrement prisé par les Arabes. « *Le vin chez les Arabes est essentiellement rouge, « couleur vermeille », dit Manoutcheri, « rubis de couleur rouge », dit Djami mais il arrive que le vin de couleur rousse s'empare de la première place auprès des amateurs* » (Chebel, 2004, p. 94). Le terme employé pour désigner cette couleur rouge figure dans le qualificatif *ṣahbā'*. Il désigne une nuance du rouge, tirant sur le noir, ou une couleur très foncée, opaque, et l'on a constaté que les poètes préislamiques ont fréquemment recours à ce terme dans la poésie bachique. D'ailleurs, l'emploi du cliché « vin, à la couleur fauve, limpide » est considéré comme l'une des composantes de cette tradition poétique. Citons un vers de Biṣr b. Abī Hāzim (*Dīwān*, p. 159) :

وَقَهْوَةٌ تُنَشِيقُ الْمُسْتَمَّامَ نَكْهَتَهَا      صَهْبَاءُ صَافِيَةٍ مِنْ خَمْرٍ ذِي نَطْفٍ

Ce vin, à la couleur fauve, limpide, aux bulles comme des perles,  
Dont l'arôme est très agréable, a obligé l'amoureux à le humer.

Egalement, une image récurrente se rattache à la couleur rouge dans l'imaginaire des poètes préislamiques. La robe du vin ressemble à la couleur du sang, et plus particulièrement au sang d'une gazelle offerte en sacrifice. La présence de ce cliché traduit, ici, l'influence d'un imaginaire préislamique, peuplé de sacrifices offerts aux diverses divinités du Panthéon préislamique. A ce propos, nous pouvons mentionner un vers de Hassān b. Tābit, poète du Prophète Muḥammad. D'ailleurs, il est intéressant de souligner que son *dīwān* contient un nombre important de vers à caractère bachique. Celui-ci décrit la robe de son vin (*dīwān Ḥassān b. Tābit*, p. 213.) :

كَالْمِسْكِ تَخْلَطُهُ بِمَاءِ سَحَابَةٍ      أَوْ عَاتِقِ كَدَمِ الذَّبِيحِ مُدَامٍ

[vin vieux] comme le musc, lorsqu'il est coupé à l'eau des nuages  
Vieilli. Il est comme le sang d'un sacrifice.

Outre la comparaison avec le sang, d'autres poètes, à l'instar d'al-A'sā et 'Adī b. Zayd (*dīwān*, p. 166), ont fait preuve d'innovation et n'ont pas hésité à associer la couleur rouge à des fleurs ou des arbrisseaux tels que le safran ou le *Sang-dragon*<sup>3</sup>:

سُلَافٍ كَأَنَّ الرَّعْرَعَانَ وَعَنْدَمَا      يُصَفَّقُ فِي نَاجِرِدِهَا ثُمَّ تُقَطَّبُ

Un vin jeune, [rouge] comme le safran et le sang-de-dragon.  
Il est transvasé dans une coupe, puis est coupé à l'eau.

### La limpidité et l'éclat du vin :

On relève déjà dans les *Mu'allaqāt* l'emploi de trois qualificatifs. Il s'agit de *sāfiya* (Larcher, 2000, p. 122)<sup>4</sup> (limpide), *ṣirf* (pur) et *muša'sa'a* (étincelant, non

traduit). On peut déjà confirmer que les poètes préislamiques n'ont pas désigné l'aspect étincelant du vin en d'autres termes. A ce propos, le vers de celle des *Mu'allaqāt/Sumût* de la *Jamhara* attribuée à al-Nābīga al-Ḍubyanī (*dīwān*, p. 122; tr. Larcher, 2004, p.78) :

كَأَنَّ مَشْمُولَةً صَبْرًا بِرَيْقِهَا      مِنْ بَعْدِ رَقْدِهَا أَوْ شَهْدِ مُشْتَارِ

Sa salive au réveil est, dirait-on, un vin  
Frais et pur, ou du miel, qu'on vient de récolter.

Une remarque peut être apportée en commentaire de ce magnifique vers d'al-Nābīga al-Ḍubyanī. Les insérés bachiques sont fréquemment associés au registre du *nasīb* (registre de l'amour), notamment lorsque le poète décrit la salive de l'aimée. Ce cliché domine la quasi-totalité du corpus poétique préislamique ayant trait au thème du vin, et peut être considérée comme un véritable canon issu de la poésie arabe ancienne.

Quant à l'aspect étincelant, il est désigné par le mot *mušā'sā'a*. On a démontré que les poètes préislamiques ont fortement été impressionnés par les reflets de lumière à la surface du liquide. C'est l'aspect du vin lorsqu'il est délayé, ou mélangé à de l'eau comme l'indique Kazimirski. Le vers de 'Amr b. Kulṭūm confirme cela (*dīwān*, p. 53; tr. Larcher, 2000, p. 87)<sup>5</sup>:

مُشَعَّعَةٌ كَأَنَّ الْحَصَّ فِيهَا      إِذَا مَا الْمَاءُ خَالَطَهَا سَخِينَا

Que l'on coupe (on dirait qu'on y met des crocus)  
Quand donc avec eux l'eau se mélange, brûlante.

Par ailleurs, il n'est pas rare que cet aspect étincelant provoqué par la lumière donne une coloration jaune or au vin. Il est plus transparent que les rayons du soleil (Bencheikh, 1963-64, p. 26) ou comparé à un astre. C'est un vin qui projette des éclats, comme les rayons du soleil, lorsque le cachet de la jarre est rompu (*Dīwān al-A'sā*, p. 197). D'ailleurs, la poésie bachique d'Abū Nuwās a repris souvent ce cliché (Bencheikh, 1963-64, p.29). Citons un vers d'un poème de 'Alqama al-Faḥl, qui peut être considéré comme un poème traitant dans son ensemble du thème du vin (*al-Mufaḍḍaliyyāt*, p. 402):

أَيْضُ أَبْرَزَةَ لِلصَّحِّ رَاقِبُهُ      مُقَلَّدُ فَضْبِ الرِّيحَانِ مَفْعُومُ

Pour celui qui le regarde, sa surface est rendue transparente par les rayons du soleil  
Il est orné de brindilles de plantes odorantes, aux senteurs encombrantes.

Finalement, le corpus poétique des *Mu'allaqāt* fait référence à un aspect limpide, sans dépôt (*ṣāfiya*). Le vers appartient à Labīd b. Rabī'a (tr. Larcher, 2000, p. 122) :

وَ صَبُوحِ صَافِيَةٍ وَ جَدْبِ كَرِيْنَةٍ      بِمَوْتَرٍ نَاتَأَلُهُ إِهَامِهَا

De matins arrosés de vin pur<sup>6</sup>, sous le charme  
D'une chanteuse au luth qui en joue de son pouce.

Nous confirmons que la traduction qui nous semble la plus correcte est le terme limpide. En effet, les poètes préislamiques associent le mot (*sāfiya*) à un contexte bien particulier. Le vin était coupé à l'eau mais aussi « purifié » des pépins ou rafles qui étaient mélangés au jus final conservé dans l'amphore. Ainsi, il était de coutume « de filtrer le vin, généralement au moment de le boire, à l'aide de passoirs en bronze ou en argent dont de nombreux exemplaires ont été trouvés dans des tombes... » (Brun, 2003, p.118-119). A ce propos, citons un vers de Rabī'a b. Maqrūm dans lequel il loue les vertus de ces hôtes (*Dīwān Rabī'a b. Maqrūm*, p. 45) :

صُهْبَاءُ صَافِيَةِ الْفَدَىٰ أَعْلَىٰ بِهَا      يَسْرُ كَرِيمِ الْخَيْمِ غَيْرُ مُنْخَلٍ

Un vin fauve, sans dépôt, payé au prix fort,  
[Offert] par des compagnons généreux, hospitaliers, qu'on ne traitera pas d'avares!

Enfin, les *Mu'allaqāt* ne signalent aucune comparaison en relation avec la transparence du vin. Néanmoins, la poésie préislamique fait référence à une image tout à fait originale. La limpidité du vin est représentée par la transparence de l'œil du coq. Ce cliché est devenu l'un des canons majeurs dans la tradition de la poésie bachique et cela depuis l'époque préislamique. Al-Mutanahhal nous décrit cette limpidité déconcertante (*Dīwān al-Huḍaliyyīn*, vol. 2, p. 21)

مُسْعَسَعَةٌ كَعَيْنِ الذِّبْكَ لَيْسَتْ      إِذَا ذَبَقْتُ مِنَ الْخَلِّ الْخِمَاطِ

Il est étincelant. On dirait l'œil du coq.  
Lorsque tu le goûtes, il n'a pas le goût du vinaigre bien cuit.

### Le parfum du vin

Le corpus des *Mu'allaqāt* ne nous fournit aucune indication à ce sujet. Toutefois, il s'avère que la grande majorité des poètes préislamiques ont eu recours à une seule et même comparaison. En effet, après avoir rompu le cachet de l'amphore, des effluves, telles que l'ambre et le camphre, s'exhalent dans l'air. Néanmoins, ces odeurs pénétrantes s'apparentent essentiellement à des senteurs de musc. Ces effluves enivrent les convives. L'essence musquée du vin se répand dans l'atmosphère de la taverne, jusqu'à parfumer les tuniques de soie des serveurs et des chanteuses. Pourquoi cette fragrance, en particulier, a-t-elle marquée l'imaginaire du poète arabe préislamique ? Il est probable que devant l'impossibilité de définir le bouquet intense du vin, les poètes jähilites aient comparé ses effluves au musc, *al-misk*. « Le musc était inconnu de l'Antiquité. A Byzance, il fait son apparition au VI<sup>e</sup> siècle... Al-Mas'ūdī<sup>7</sup> nous informe sur le pays d'origine du musc, à priori le Tibet. D'autres auteurs émettent des hypothèses différentes sur son pays d'origine. L'Inde en fait partie, notamment le royaume de Mūḍja (peut-être Arakan, la région côtière de Birmanie occidentale), ainsi que l'Indonésie, Ceylan et Java. De l'Asie centrale, le musc atteignit les pays islamiques par les grandes routes caravanières; de l'Asie orientale et méridionale, par la voie maritime en passant par les ports de Dārīn (*Baḥrayn*) et Aden »<sup>8</sup>. Yāqūt al-Ḥamawī (1995, vol.

2, p. 432) témoigne de la spécificité de ce port qui est d'ailleurs repris dans un vers bachique de Nābiġa al-Ġa'dī (*Dīwān al-Nābiġa al-Ġa'dī*, p. 153) :

أَلْقِي فِيهَا فُلْجَانٍ مِنْ مِسْكِ دَا      رَبِيْنٌ وَ فُلْجٌ مِنْ فُلْفُلٍ ضَرِمِ

J'y [au vin] ajoute deux pincées de musc de Dārīn  
Et une pincée de poivre fort

La présence de divers essences s'explique également par le fait que certains vins étaient fabriqués à base de nombreuses épices et plantes, dont le dosage spécifique guérissait telle ou telle maladie. L'adjonction de certains aromates transformait totalement le goût des vins au point d'en faire des vins spéciaux, proches de nos apéritifs et de nos digestifs, souvent dotés de vertus médicinales. Pline consacre d'ailleurs plusieurs paragraphes du livre XIV (105-112) à ces vins aromatisés avec toutes sortes de plantes, telles que la rue, l'asperge, la sarriette, le roseau odorant, le nard celtique, etc. Également, « Columelle recommande d'aromatiser le *defrutum* avec du fenugrec, de l'iris ou de l'herbe à chameau (c'est-à-dire le jonc odorant) » (Brun, 2003, p. 73). Le corpus poétique de l'ère préislamique ne clarifie pas précisément tous ces procédés thérapeutiques. Toutefois, il fait référence à un certain nombre de plantes utilisées avec le vin. Quelques vers du poète Suḥaym, synthétise bien tout ce qui a été dit à ce propos (*Dīwān Suḥaym*, p. 44) :

كَأَنَّ الْفَرْنَجْلَ وَالرَّزَنْجَبِي      لَ وَ الْمِسْكَ خَالَطَ جَفْنًا قَطَافَا

C'est comme si des fragrances de girofle, de gingembre, de musc  
S'étaient mélangées à ce jeune raisin fraîchement cueilli.

بُخَالِطٍ مِنْ رِيْقِهَا قَهْرَةً      سَبَّأَهَا الَّذِي يَسْتَبِيْهَا سُلَافَا

Ce vin fort, qui se mélange à sa salive,  
A été acheté jeune, ramené de lointaines contrées par un marchand de vin.

بُعُوْدٍ مِنَ الْهِنْدِ عِنْدَ النَّجَا      رِ غَالٍ يُخَالِطُ مِسْكَاً مُدَا فَا

Il est mélangé au bois de santal de l'Inde par les commerçants.  
Mélangé à la poudre de musc, [il est vendu] cher.

Citons également un vers 'Amr al-Zubaydī. Celui-ci nous apporte quelques explications supplémentaires sur cette mixture ajoutée au vin, pour relever son arôme. Comme on peut l'observer, cette comparaison revient souvent lorsque le poète décrit le parfum de la bouche de l'aimée (*Dīwān 'Amr b. Ma'dīkarib*, p. 171) :

وَكَأَنَّ طَعْمَ مُدَامَةٍ جَبَلِيَّةٍ      بِالْمِسْكِ وَالْكَافُوْرِ وَالرَّيْحَانِ

On dirait que [sa salive] est comme le goût d'un vin fort des montagnes  
Aux arômes de musc, de camphre et de basilic.

## Le caractère et le goût du vin

Le registre bachique des *Mu'allaqāt* fait référence à deux types de vin : un vin jeune (*sulāfa*) et un vin vieux désigné par *mudāma* et *'atīq*<sup>9</sup>. Ce vin d'âge, qui a vieilli plus de quatre ans, n'a pas de limite. Toutefois, il est dit que les meilleurs vins anciens sont ceux qui ont de quinze à quarante ans d'âge... Lorsque cette limite a été dépassée, sa qualité s'estompe au fil des années, pour atteindre l'âge de 80 ans. A cette date, il n'est plus bon (Şirfī 'Abd al-Rahmān, 1957, p. 220). « Pour Galien, mis en scène par Athénée, il ne doit pas être bu avant d'avoir atteint vingt-cinq ans. Chacun sait, dit le texte authentique de Galien avec plus de détails, qu'il n'est pas mûr avant à peu près vingt ans, qu'il atteint son apogée vers cet âge-là, et qu'il reste buvable pendant longtemps car il ne contracte pas facilement d'amertume » (Kühn, XIV, 15). Ainsi, ce vin, vieux comme le temps *al-dahr* (*Dīwān Ḥassān b. Tābit*, p. 225), se bonifie d'année en année (*ḥawl ba'd ḥawl*) comme le dit si bien 'Abīd b. al-Abraş (*Dīwān 'Abīd b. al-Abraş*, p. 110) :

وَفِيهِ<sup>10</sup> كَرُضَابِ الْمِسْكِ طَالِ بِهَا      فِي دَلَّتْهَا كَرُّ حَوْلٍ بَعْدَ أَحْوَالِ

[Je bois] un vin fort comme si du musc s'y était attardé.  
Dans son amphore, il se bonifie d'année en année.

Egalement, les Arabes n'ont pas omis de mentionner leur engouement pour un vin jeune. A propos de ce « vin de goutte », citons le vers de la *mu'allaqa* d'Imru'al-Qays, décrivant le comportement des oiseaux au beau matin <sup>11</sup>:

كَأَنَّ مَكَائِيَّ الْجَوَاءِ غَدِيَّةً      صَبْحُنْ سَلَفًا مِنْ رَحِيْقِ مُفْلَلِ

Et, au petit matin, les siffleurs d'El-Jiwā'  
Paraissaient abreuvés du moût d'un vin<sup>12</sup> poivré.

Quant au goût, les poèmes des *Mu'allaqāt* signalent que c'est un vin agréable, délicieux (*muzza*)<sup>13</sup> ou épiced. A ce sujet, citons le vers d'al-A'šā (*Dīwān al-A'šā*, p. 59; tr. Larcher, 2004, p. 29) :

نَازَ عَنْهُمْ فَضْبُ الرِّيحَانِ مُكِنًّا      وَ قَهْوَةٌ مُزَّةٌ رَاوَوْفَهَا خَضِلٌ

Leur disputant les brins de myrte, flanc appuyé,  
Et un vin bien sec, dont l'amphore est toute humide.

Enfin, nous tenons à signaler que les poètes préislamiques font souvent référence au goût sucré du nectar de Bacchus et que certains fruits étaient ajoutés à la cuisson du vin. Leur teneur en sucre permettait d'accroître le taux d'alcool du vin. Parmi ces fruits, nous pouvons citer la grenade, la pomme, le coing, la figue et le citron amer (*al-utruġ*). Aws b. Ḥaġar décrit le parfum de la salive de la femme aimée. On la compare souvent au goût délicat du vin. Ici, ce sont des fragrances de pomme, de grenade qui s'exhalent de cette bouche désirée (*Dīwān Aws b. Ḥaġar*, p. 14) :

أَوْ مِنْ مُعْتَقَةٍ وَرَهَاءَ نَشْوئِهَا<sup>14</sup>      أَوْ مِنْ أَنْابِيْبِ رُمَّانٍ وَ ثِقَاحِ

Je ressentis un bien-être en buvant un vin ancien, fort  
Ou en dégustant l'intérieur de la grenade et de la pomme

Ou encore (*Dīwān Labīd b. Rabī'ā al-Āmirī*, p. 118) :

كَأَنَّ الشَّمُولَ خَالَطَتْ فِي كَلَامِهَا      جَنِيًّا مِنَ الرُّمَانِ لَنَا وَ ذَابِلًا

Comme si un vin frais était mélangé à sa salive  
Au goût de grenade ni trop jeune ni trop mûre, qui vient d'être cueillie.

D'ailleurs, le miel était ajouté au vin lors de la fermentation et lorsqu'il était servi, afin d'atténuer le goût prononcé. « Le vin miellé était connu depuis une époque très ancienne et les recettes abondaient. Les anciens Egyptiens en préparaient déjà et, à l'époque gréco-romaine, on appelait *stagma* le vin miellé égyptien... On le servait surtout en apéritif et au dessert, à l'occasion de réceptions ou de fêtes publiques ou privées » (Brun, 2003, p. 76-77). Les Gréco-romains le désignaient sous le nom de *mulsum*. Une appellation en arabe, *bit'*, désigne ce vin miellé, considéré comme un vin fort. Il serait consommé au Yémen ((al-)Raffā', 1987, p. 107).

### Les effets du vin et l'ivresse

Un autre thème a préoccupé l'esprit des poètes bachiques. Il s'agit de l'ivresse et de ses effets sur l'individu. Tout d'abord, les poètes des *Mu'allaqāt* soulignent que la consommation d'alcool comporte des bienfaits psychologiques (*faḡā'il al-ḥamr*). Elle permet de noyer le chagrin provoqué par la disparition de l'aimée. Elle éloigne les tracasseries de ce monde terrestre. Également, le vin aurait le pouvoir de délier les bourses des personnes avares. Même les personnes les plus attachées à leurs biens, refusant toutes dépenses « inutiles », seraient à la merci de cet élixir de générosité. À ce propos, citons les vers de 'Amr b. Kulṭūm, à propos de « ces vins d'Anderine » (*Dīwān 'Amr b. Kulṭūm*, p. 53; tr. Larcher, 2000, p. 87) :

تَجُورُ بِيذِي اللَّبَانَةَ عَنْ هَوَاهُ      إِذَا مَا ذَاقَهَا حَتَّى يَلِينَا

Et qui libèrent l'être soucieux de sa passion  
Si jamais il en goûte assez pour s'apaiser.

نَرَى اللَّجْرَ الشَّحِيحَ إِذَا أَمِرْتُ      عَلَيْهِ لِمَالِهِ فِيهَا مُهِينًا

On voit l'avaricieux, si l'on en fait passer  
À sa portée, pour eux, de son bien dédaigneux !

Ou encore, faisons référence à ce vers de la *mu'allaqa* de 'Antara, devenu « proverbial » à ce sujet. Même Ibn Qutayba le confirme et précise que certains savants ne condamnent pas les actes de générosité sous l'effet de l'ivresse (Ibn Qutayba, 1995, p. 87-88/*Dīwān 'Antara*, p. 122; tr. Larcher, 2000, p. 34) :

فَإِذَا سَرَبْتُ فَبُنْتِي مُسْتَهْلِكٌ      مَالِي وَعَرَضِي وَأَفْرُ لَمْ يُكَلِّمْ

Quand je bois, ce que je consume, c'est mon bien.  
Mais mon honneur, lui, surabonde, invulnérable.

Apparemment, le vin délire les langues. Mais l'abus de consommation fait que la personne éprouve des difficultés à s'exprimer correctement. Il bafouille, bégaye. Sa langue est lourde, voire paralysée, comme s'il était atteint de pleurésie (*mūm*), l'empêchant ainsi d'articuler (*Dīwān Imri'al-Qays*, p. 163) :

وَكُلُّ شَارِبِهَا أَصَابَ لِسَانَهُ      مُومٌ يُخَالِطُ جِسْمَهُ بِسِقَامٍ

Comme si le buveur de vin avait la langue atteinte  
De paralysie, il ne contrôle plus son corps à cause de la maladie.

Toutefois, celui-ci peut se mettre à fredonner ou même à parler du nez. Ce qualificatif du buveur se retrouve fréquemment dans le corpus poétique de l'ère préislamique. La quasi-totalité des grands poètes en ont fait mention. Ce fredonnement est comparé aux bruits émis par le battement des ailes de la mouche. Le pionnier de cette image est, sans conteste, le poète cavalier, 'Antara. Il nous déclame sa *mu'allaqa* et dit (*Dīwān 'Antara*, p. 120; tr. Larcher, 2000, p. 32) :

فَرَى النَّبَابَ بِهَا يُعْنَى وَحَدَّهُ      فَزَجًا كَفِعْلِ الشَّارِبِ الْمُرْتَمِّمِ

Là, seules, les mouches, qui sans cesse bombinent  
Comme fait le buveur poussant la chansonnette.

Cependant, l'abus de consommation de spiritueux a souvent été condamné par les poètes. L'ébriété (*al-sukr*) aveugle l'esprit du buveur. Elle le pousse à transgresser des interdits et à nuire à son entourage. « On interrogea al-Riyāṣī sur la limite entre la conscience et l'ivresse. Il répondit que les gens se comportaient différemment lorsqu'ils étaient ivres. Parmi eux, il y en a qui discutent et tu n'aperçois pas les effets de l'ivresse sur l'homme jusqu'au moment où ils tombent d'un coup sur lui. D'autres boivent verre après verre. Leurs pas s'alourdissent, leur esprit se trouble jusqu'à ce qu'ils atteignent l'ivresse et le sommeil tombe sur eux. Egalement l'ivresse se manifeste de telle façon que les personnes ont du mal à marcher droit » ((al-)Nadīm al-Raḡīq, 1979, p. 388). L'homme ivre va jusqu'à faire tomber l'enseigne des commerçants et provoque un vrai scandale (tr. Larcher, 2000, p. 36) :

رَبِّدْ بِدَاهُ بِالْفِدَاحِ إِذَا شَتَا      هَتَاكَ غَايَاتِ التِّجَارِ مَلُومًا<sup>15</sup>

Mains agiles aux jeux du sort, quand vient l'hiver,  
Tombeur d'enseignes de marchands [de vin], scandaleux.

Les autres poètes préislamiques ont apporté plus de détails sur les comportements du buveur tels que le délire, tituber, avoir le visage rouge, tomber ivre mort...

### Les ustensiles

Tout d'abord, en ce qui concerne les ustensiles pour conserver le vin, seul un vers de Labīd b. Rabī'a nous renseigne sur les modes de conservation de l'époque préislamique. On avait recours de manière quasi exclusive à deux récipients. Il s'agit de l'outre (*al-ziqq*) et de l'amphore (*al-dann*). Cette dernière est « une jarre ventrue, basse, à col étroit, dont le bas est arrondi ou en forme d'ovale, ce qui

oblige à creuser une cavité dans le sol pour la faire tenir debout. Cette jarre a deux cuirasses : l'une en goudron, l'autre en argile. Le goudron servait à obtenir une meilleure fermentation et à conserver la fraîcheur du vin » (Bencheikh, 1963-64, p. 23). Le poissage des jarres et leur constitution externe ont fortement inspiré les poètes des premiers temps. En effet, enduire l'intérieur des jarres avec de la poix, *al-qār*, représente l'une des plus importantes étapes de la vinification. Ce processus procure de multiples bienfaits, autant pour le goût du vin que pour sa conservation. « La poix était obtenue par gemmage ou par distillation des branches et des aiguilles de résineux... Toutefois, quelle que soit la qualité de la poix, elle donnait au vin un arôme plus léger... Par ailleurs, le poissage avait pour effet premier de rendre les récipients étanches, surtout ceux qui n'étaient pas enterrés. Il présentait aussi un effet bénéfique que les Anciens ne soupçonnaient pas, bien qu'ils aient dû l'observer. Ce traitement permettait d'éliminer les bactéries du genre *Acetobater*, responsables de la piqûre acétique » (Brun, 2003, p. 68-69). A ce propos, mentionnons le vers de Labīd b. Rabī'a (*Dīwān Labīd b. Rabī'a al-Āmirī*, p. 175; tr. Larcher, 2000, p. 122) :

أُغْلِي السَّبَاءَ بِكُلِّ أَدَكْنٍ عَاتِقٍ      أَوْ جَوْنَةٍ فُيْحَتٌ وَفُضٌّ جَتَاهِمَا

Que j'acquiers au prix fort dans vieille outre noirâtre  
Ou bien sombre jarre où, cachet brisé, l'on puise;

Comme l'indique ce vers, l'outre était de couleur foncée. « C'est une outre à poil coupé ras, contenant le vin prêt à être servi ou vendu » (Bencheikh, 1963-64, p. 24). Egalement, ce vers de la *mu'allaqa* précise que l'amphore était cachetée. En effet, le vin était conservé dans des amphores, cachetées par un bouchon de liège<sup>16</sup> scellé dans la poix ou de la pouzzolane. C'est un mélange de tuf volcanique meuble et de chaux (*Ibidem*, p. 142). Citons un vers de 'Adī b. Zayd (*Dīwān 'Adī b. Zayd*, p. 77) :

تَمَّ فُضُّ الْخَتَامِ عَنْ حَاجِبِ الدَّنِّ      وَ حَانَتْ مِنْ<sup>17</sup> الْيَهُودِيِّ سُوْقُ

Ensuite, il brisa le sceau du col de l'amphore,  
Qui venait d'être apportée de la foire, par le [tavernier] juif.

Par ailleurs, le rituel de Bacchus n'aurait pas lieu d'être sans un récipient dans lequel le vin est servi. Le poète arabe est émerveillé par la coupe (*al-ka's*) dans laquelle repose sa source de plaisir. Il nous renseigne sur la forme, les matériaux et les décors qui ornent la coupe. Toutefois, la description du récipient reste ludique et très réaliste comme l'atteste la *mu'allaqa* de 'Amr b. Kulthūm<sup>18</sup>. En ce qui concerne la forme du verre, elle peut être cylindrique, mais ronde la plupart du temps. Peu de symboles décorent l'extérieur du verre. Certains poètes précisent toutefois que ce gobelet est ciselé par des fines rayures (Ġamīl Sa'īd, 1945, p. 45), comme le montre ce vers cité dans la *mu'allaqa* du poète 'Antara (*Dīwān 'Antara*, p. 120; tr. Larcher, 2000, p. 34) :

بُرْجَاجَةٌ صَفْرَاءُ ذَاتُ أُسْرَةٍ      قُرْنَتْ بِأَرْهَرٍ فِي الشَّمَالِ مُغْدَمٌ

Dans une coupe ocre, cannelée, accouplée  
A [un pot] étincelant, à gauche, à bouchon<sup>19</sup>.

Parmi les matériaux utilisés, on retrouve l'argent et l'or. Ces deux métaux font office d'enluminures. Parfois, un mot désignant l'or, *al-luḡayn*, apparaît dans le corpus poétique préislamique. Le verre peut être de couleur jaune, bleue<sup>20</sup>. Il est transparent, éclatant, ressemblant au chandelier allumé à l'occasion de Pâques (*Dīwān 'Adī b. Zayd*, p. 117) :

بُرْجَاغَةٌ مِلءُ النَّيْنِ كَأَنَّهَا      قَنَدِيلٌ فَصَحَّ فِي كَنِيْسَةِ رَاهِبٍ

[Le vin repose] dans une coupe emplissant les deux mains. On dirait qu'elle [brille]  
Comme le chandelier de Pâques, dans l'église d'un moine.

Pour finir, le vin était filtré à l'aide de passoirs, *al-rāwūq* et *al-nāḡūd*, comme l'atteste l'un des vers de la *mu'allaqa* d'al-A'šā. Il était servi d'ordinaire au moyen d'une aiguïère, *ibrīq*. Cependant, aucun des poèmes « suspendus » ne se réfère à cette coutume. Seul, le vers 38 de la *Mu'allaqa* de 'Antara fait allusion au *ibrīq* par l'intermédiaire de la qualification métonymique de *'azhar* (« éclatant », en parlant du métal du pot). Par ailleurs, signalons qu'un cliché autour de la forme de l'anse de l'aiguïère, semble déjà établi à l'ère préislamique. En effet, la courbe du bec de l'aiguïère rappelle aux poètes préislamiques le cou élancé de la gazelle ou des oiseaux. Cette dernière ressemblance sera reprise par les brillantes figures de la poésie bachique des dynasties omeyyade et abbasside. A ce sujet, citons le vers de Labīd qui, selon Ibn Qutayba<sup>21</sup>, apparaît comme le premier poète à avoir évoqué cette image (*Dīwān Labīd*, p. 118) :

تَضَمَّنُ بِيضًا كَالِإِوْرَظِ ظُرُوفِهَا      إِذَا أَتَافُوا أَغْتَاقِهَا وَ الْحَوَاصِلَا

Il [le vin] est contenu dans des aiguïères éclatantes, ressemblant au cou des oies  
Lorsqu'elles l'inclinent pour s'abreuver.

### L'échanson et l'esclave-chanteuse (la *qayna*)

Le corpus des *Mu'allaqāt* nous renseigne également sur l'ambiance qui régnait dans les tavernes dans lesquelles le vin était servi. Tout particulièrement, ces odes préislamiques présentent une description précise sur l'échanson (*al-sāqī*), lequel deviendra un sous-thème majeur de la poésie bachique. Ces serveurs circulent rapidement autour des convives et les clients restent en admiration devant ces hommes « étrangers », aux mollets apparents, et dont les lobes d'oreille sont embellis de gros carats. « Ainsi, le serveur est souvent décrit comme une personne active, la bouche recouverte d'un bout de tissu et aux oreilles percées » (al-Asad Nāṣir al-Dīn, 1988, p. 64). La *mu'allaqa* d'al-A'šā présente une description type de ce serveur (*Dīwān al-A'šā*, p. 59; tr. Larcher, 2004, p. 29) :

يَسْعَى بِهَا دُوْرُ جَاغَةٍ لَهُ نُطْفٌ      مُقْلَصٌ أَتَقَلَّ السَّرْبَالَ مُعْتَمَلٌ

Un échanson s'empresse, à ses oreilles des boucles<sup>22</sup>,  
Le bas de sa tunique relevé, s'activant.

وَسُتَجِيبُ نَحَالُ الصَّتْحِ يَسْمَعُهُ      إِذَا تُرَجَّعَ فِيهِ الْقَيْنَةُ الْفَضْلُ

Ah ! le [luth], qui répond, dirait-on, aux cymbales,  
Dans le refrain de la chanteuse dévêtue.

Mais, comme le décrit si bien al-A'šā, la taverne ou la cour des royaumes sont des lieux où l'on se divertit en mangeant et en écoutant le son d'un luth ((al-) Qurašī Abū Zayd, *Jamhara*, vol 11, p. 38; tr Larcher, 2004, p. 105) :

وَطَلَّلْنَا مَا بَيْنَ شَاوٍ، وَذِي قَدْ  
رٍ، وَسَاقٍ، وَمُسْمِعٍ مَحْفَالٍ

Là, nous restâmes, entre rôtiisseur et marmiton,  
Echanson et chanteur<sup>23</sup>, qui foule fait accourir.

Le plaisir ne s'arrête pas là. La visite de la taverne fournit également l'occasion d'admirer les mille et une beautés des *Qiyān*. Leur peau claire et leur blanc visage, *al-bīd*, symbolisent souvent la perfection féminine. Leurs grands yeux noirs en forme d'amande, *ḥūr*, sont comme des flèches, chassant des cœurs perdus. Elles font preuve de raffinement *al-nā'imāt* et d'élégance, dans leur tenue brodée de soie et d'or. Ces tuniques épousent parfaitement leur taille fine lorsqu'elles circulent au milieu des clients de la taverne. L'échancrure de leurs habits ensorcelle les clients, comme l'indique Ṭarafa b. al-'Abd (*Dīwān Ṭarafa b. al-'Abd*, p. 24; tr. Larcher, 2000, p. 65-66) :

نَدَامَايَ بَيْضُ كَالنَّجُومِ، وَفَيْفَةٌ  
ثُرُوحُ عَلَيْنَا بَيْنَ بُرْدٍ وَ مُجَسَّدٍ

Mes convives brillent comme des astres ; une chanteuse  
Est en soirée chez nous, robe safran rayée.

رَجِيبٌ قِطَابُ الْجَيْبِ مِنْهَا، رَقِيفَةٌ  
بَجَسِ النَّدَامَى، بَضَّةُ الْمُتَجَرِّدِ

Accueillante, l'échancrure de sa robe ! Douce, elle,  
Aux caresses des convives, peau fine où elle est nue :

إِذَا نَحْنُ قُلْنَا أَسْمِعِينَا انْتَرَتْ لَنَا  
عَلَى رَسْلِهَا مَطْرُوفَةٌ لَمْ تَسَدِّدِ

Quand nous disons : « Fais-nous entendre... », elle nous offre  
Sa mélodie, langoureusement, sans forcer.

### Les marchands de vin et les taverniers

En dernier lieu, l'apparition de ce sous-thème dans la poésie bachique remonte aux temps les plus anciens, comme l'attestent les *Mu'allaqāt*. Il constitue l'une des pierres angulaires de la tradition bachique. Comme me l'a fait remarquer P. Larcher, on peut distinguer deux types de marchands de vin (*al-tuḡḡār* ou *al-tuḡr*). On retrouve des commerçants qui vendaient le vin dans leur taverne (*al-ḥānūt*) ou cabaret. Egalement, « on doit songer à ces marchands-cabaretiers allant de tribu en tribu, avec leurs outres et leurs jarres pleines de vin de Syrie ou de Babylonie » (Blachère, R. *op. cit.*, p.50/vol.1.) munis de leur chariot, et signalant leur arrivée en fixant une enseigne ou en hissant un drapeau (*ḡāya*). Citons le vers de Labīd b. Rabī'a (*Dīwān Labīd b. Rabī'a al-'Āmirī*, p.175; tr. Larcher, 2000, p. 122) :

قَدْ بَتَّ سَامِرَهَا، وَ غَايَةَ تَاجِرٍ  
وَافَيْتُ إِذْ رُفِعَتْ وَ عَزَّ مُدَامَهَا

[Combien de nuits] J'ai passées à veiller, d'enseignes de marchands  
J'ai visitées, dressées, au précieux vin vieilli.

« Ces chariots-citernes faisaient la navette entre le domaine et l'agglomération la plus proche lorsque le vin était vendu en vrac, ou bien entre la propriété et un lieu « d'embouteillage ». Ailleurs, au lieu d'un seul grand conteneur, *culleus*, ce sont plusieurs outres que l'on accumulait dans un chariot (Brun, 2003, p. 104). A ce sujet, de nombreux poètes préislamiques relatent les périple effectués par ces commerçants. Abu Du'ayb consacre quelques vers sur les pérégrinations d'un marchand de vin jusqu'à Gaza, et sa tournée des villages avoisinant la Mecque (*Dīwān al-Hudaliyyīn*, vol. 1, p. 40) :

تَزَوَّدَهَا مِنْ أَهْلِ مِصْرَ وَ غَزَّةَ      عَلَى جَسْرَةٍ مَرْفُوعَةِ النَّبِيلِ وَالْكَفْلِ

Il est parti s'approvisionner en vin auprès du peuple d'Egypte et de Gaza  
Sur une chamelle immense, à la queue haute, et à la forte croupe.

فَوَافَى بِهَا عُسْفَانَ ثُمَّ أَتَى بِهَا      مَجَنَّةً تَصْفُو فِي الْقِلَالِ وَلَا تَعْلِي

Puis, il est parti avec lui [le vin] jusqu'à 'Uṣfān, puis en a apporté  
A Maḡanna. Il en verse peu et ne le vend pas cher.

فَرَوَّحَهَا مِنْ "ذِي الْمَجَازِ" عَشِيَّةً      يُبَادِرُ أَوْلَى السَّائِقَاتِ إِلَى "الْحَبْلِ"

Puis, il a quitté le soir, la foire de « Dū al-Maḡāz »,  
Pressé de voir les premiers clients de « Ḥabl <sup>24</sup>».

Par ailleurs, un trait très caractéristique du tavernier apparaît dans la *mu'allaqa* de Labīd b. Rabī'a. Cet homme est dur en affaire. De surcroît, il est avare, et ne recherche que le profit. Il n'éprouve aucune compassion devant ce pauvre homme assoiffé, prêt à vendre tout ce qu'il possède pour tremper ses lèvres dans le nectar de Bacchus. Les bêtes, telles que le chameau ou le cheval, représentaient la principale monnaie d'échange (*Dīwān al-A'sā*, p. 69, 197 et 291; *Dīwān al-Hudaliyyīn*, vol. 1, p. 25; *Dīwān 'Amr b. Qamī'a*, p. 59; *Dīwān Tarafa b. al-'Abd*, p. 43). Enfin, il semble que les Arabes de confession juive ou chrétienne étaient réputés pour être marchands de vin. Ils avaient une sorte de monopole sur ce négoce (Chebel, 2004, p. 26; Blachère, 1980, vol. 1, p. 28). A ce propos, citons un vers d'al-Muraqqiṣ al-Aṣḡar, qui mentionne ces marchands de confession juive circulant dans les contrées viticoles de la Péninsule arabique (*al-Mufaḍḍaliyyāt*, vol. 2, p. 31) :

سَبَّاهَا رِجَالٌ مِنْ يَهُودَ تَبَاعَدُوا      لِجِيلَانٍ يُتْنِيهَا مِنَ السُّوقِ مُرَبِّحُ

Des marchands juifs l'ont acheté dans des contrées lointaines. Ils se sont éloignés  
Des Banū Ġīlān et rapprochés du marché, dans l'espoir de réaliser des profits.

## Conclusion

Comme on a pu l'observer à travers ces quelques pages, les *Mu'allaqāt* attestent l'existence d'un registre bachique déjà bien établi à cette époque. Il reprend la quasi-totalité des composantes d'une tradition bachique qui verra son essor à l'ère abbasside, notamment sous l'égide du célèbre poète Abū Nuwās. L'ensemble des sous-thèmes tels que les appellations du vin, la couleur, l'échanson et le récit du tavernier, figurent déjà dans la *qaṣīda*. Egalement, la présence de vers traitant le

vin dans les « fleurons » de la poésie préislamique confirme que ce thème poétique fait partie intégrante de la *qaṣīda*. Cependant, il n'a pas acquis complètement son indépendance. Ce thème apparaît sous la forme d'insérés, présents essentiellement dans deux thèmes : le *nasīb* (l'amour courtois) et le *fahṛ* (l'éloge). A la suite des résultats obtenus, on peut s'interroger sur le fait que les critiques anciennes n'aient pas signalé ce phénomène. Serait-ce son caractère non conforme à l'éthique musulmane qui aurait joué un grand rôle dans cette omission ?

Par ailleurs, en dépit du rôle central d'al-A'šā dans l'établissement de cette tradition bachique ancienne, il serait fort intéressant d'élargir le champ de recherche à l'ensemble du corpus poétique ancien. En effet, cette étude sommaire révèle que de nombreux autres poètes contemporains ou plus anciens qu'al-A'šā, ont déjà traité ce motif poétique. Quel est leur rôle dans la mise en place de cette tradition bachique préislamique et de son évolution ? De plus, on a remarqué que certains clichés ont déjà été « inventés ». Ils seront d'ailleurs repris plus tard, par des poètes postérieurs à l'ère préislamique. Ainsi, il est important d'étudier les origines de cette poésie du vin chez les Arabes et de préciser que ses racines remontent bien à l'ère préislamique. Ce travail établi, il nous sera possible d'évaluer la part de « création » des poètes omeyyades et abbassides, face à ces clichés qui définissaient les normes d'une véritable poésie arabe. On pourra aussi mettre en exergue des influences, voire des filiations éventuelles, entre tel ou tel poète.

## Notes

<sup>1</sup> Notre recherche révèle que les études précédentes n'ont travaillé que sur un corpus poétique pouvant être estimé à environ 95 vers. Cela représente 10 % du corpus poétique que nous avons réuni (environ 950 vers). (Voir Annexe I et II, *La poésie bachique de l'ère préislamique aux prémices de l'islam*).

<sup>2</sup> *Dīwān al-A'šā al-kabīr*, p. 59. Traduction, *Le Guetteur de mirages*, p. 96. *Mā' zulāl* : Ce terme pourrait également être traduit par « une eau pure, limpide » (Kazimirski; *Dīwān Labīd b. Rabī'a*, p. 162). C'est cette eau limpide qui descend souvent des nuages.

<sup>3</sup> La couleur du safran est souvent apparentée à une couleur jaune orangée. Toutefois, le safran poussant en Asie centrale, comme dans la région du Cachemire, est de couleur rouge.

<sup>4</sup> La traduction de Pierre Larcher mentionne le terme pur.

<sup>5</sup> La traduction ne mentionne pas le qualificatif limpide.

<sup>6</sup> Le qualificatif « pur » doit s'entendre comme limpide. Une eau pure est une eau claire et limpide.

<sup>7</sup> Un des tous premiers géographes de l'histoire musulmane.

<sup>8</sup> Dietrich A, « Misk », *Encyclopédie de l'Islam*, p. 144, vol VII. Cependant, si le musc est connu de Byzance au VI<sup>e</sup> siècle et est d'origine asiatique, c'est par Byzance et la Perse que l'Arabie préislamique l'a connu.

<sup>9</sup> Voir les vers à la page 3.

<sup>10</sup> (al-) 'Askarī Abū Hilāl, *Kitāb al-ṣinā'atayn*, Sayda, Al-maktaba al-'aṣriyya, 1987. (و قَهْوَةٌ > و لَهْوَةٌ), p. 167; Ibn Maymūn, *Muntahā al-ṭalab fī aṣ'ār al-'arab* (و قَهْوَةٌ كَرْمَلَةٌ > و لَهْوَةٌ كَرْمَلَةٌ), p.182/vol. 2. Comme il est mentionné dans l'ouvrage d'Abū Hilāl al-'Askarī, nous avons opté pour le choix de « *qahwatīn* » pour ce vers, au contraire de ce qui est cité dans le *Dīwān*. En effet, cette appellation du vin occupe fréquemment le début des vers.

<sup>11</sup> *Dīwān Imri' al-Qays*, p. 63. Et traduction Larcher, P., *Les Mu'allaqāt*, p. 55.

<sup>12</sup> *Rahīq* : cette appellation du vin désigne un vin délicieux, facile à boire ou un vin généreux (Kazimirski).

- <sup>13</sup> Ce terme est qualifié de « sec » dans *Le Guetteur des mirages*, p. 29. Ce mot désigne en arabe un vin sec au goût un peu acidulé que l'on déguste à petites gouttes.
- <sup>14</sup> (al-)‘Askarī Abū Hilāl, *op. cit.* : (و من مُشْتَعَبَةٍ كَالْمِسْكَ يَشْرُبُهَا).
- <sup>15</sup> Ce vers est mentionné par al-Zawzanī, *Šarḥ al-mu‘allaqāt al-sab‘*, p. 208; al-Tibrīzī, *Šarḥ al-mu‘allaqāt al-‘ašr al-muḡahhabāt*, sans date, p. 215.
- <sup>16</sup> Le bouchon de liège est une invention grecque pour l’amphore.
- <sup>17</sup> (al-)Ašfahānī, *Kitāb al-Aḡānī*, Alger, Al-mu‘assasa al-waḡaniyya lil-funūn, 1992.
- <sup>18</sup> Larcher Pierre, *Les Mu‘allaqāt*, p. 87. (Voir les vers 5, 6 et 7).
- <sup>19</sup> *Mufaddam* : recouverte d’un *fidām*. Il s’agit d’un bout de tissu en coton qui servait à fermer l’amphore. Il pouvait être également utilisé comme filtre.
- <sup>20</sup> La couleur bleue figure dans un poème de Ḥarīṭ b. Zālim. On a un exemplaire de gobelet en verre bleu utilisé comme verre à boire de l’époque byzantine, du II<sup>e</sup> ap J.-C., au musée d’Arles (photo : Brun J.P, *op. cit.*, p. 79).
- <sup>21</sup> Ibn Qutayba, *Al-šī‘r wa al-šū‘arā’*, Le Caire Dār al-ḥadīṭ, 1982, p. 284. Cette information est inexacte. D’autres poètes plus anciens avaient déjà mentionné cette comparaison tel que ‘Adī b. Zayd (*Dīwān*, p. 69).
- <sup>22</sup> Il s’agit ici de boucles d’oreilles en perles.
- <sup>23</sup> *Musmi‘* : quelqu’un qui fait entendre quelque chose. C’est un chanteur (cf. vers de Tarafa) s’accompagnant éventuellement d’un luth (cf. *Mu‘allaqa* de Labīd).
- <sup>24</sup> *Uṣfān* est une ville dans les alentours de la Mecque (*Mu‘ḡam al-buldān*, p. 122/vol. 4). *Maḡanna* est une foire qui se tenait non loin de la Mecque (*Mu‘ḡam al-buldān*, p. 58/vol. 5). Quant à la foire de *Dū al-Maḡāz*, elle se situait non loin de ‘Arafat (*Mu‘ḡam al-buldān*, p. 55/vol. 5) comme la localité de *Ḥabl* (*Mu‘ḡam al-buldān*, p. 214/vol. 2).

## Bibliographie

- (Al-)Asad, Nāšir al-Dīn. 1988. *Al-qiyān wa al-ḡinā’ fī al-‘ašr al-ḡāhilī*, Beyrouth, Dār al-Ġīl, 3<sup>ème</sup> édition.
- (Al-)Ašfahānī. 1992. *Kitāb al-Aḡānī*, Alger, Al-mu‘assasa al-waḡaniyya li al-funūn.
- (Al-)‘Askarī, Abū Hilāl. 1987. *Kitāb al-šīnā‘atayn*, Sayda, Al-maktaba al-‘ašriyya.
- Blachère, Régis. 1980. *Histoire de la littérature arabe des origines à la fin du XV<sup>e</sup> siècle de J.-C.*, Editions Maisonneuve, Paris.
- Brun, Jean-Pierre. 2003. *Le vin et l’huile dans la Méditerranée antique*, Paris, Editions Errance.
- Chebel, Malek. 2004. *Anthologie du vin et de l’ivresse dans l’Islam*, Paris, Editions du Seuil.
- (Al-)Ḍabbī, al-Mufaḍḍal. 1993. *Al-Mufaḍḍaliyyāt*, Le Caire, Dār al-ma‘ārif, 8<sup>ème</sup> édition.
- Dīwān ‘Abīd b. al-Abraš*. 1983. Beyrouth, Dār Beyrouth.
- Dīwān ‘Adī b. Zayd*. 1965. Bagdad, Publications du ministère de la culture.
- Dīwān al-A‘šā al-kabīr*. 1950. éd. par Maḡmūd Ḥusayn, Ġamāmīzat, Maktaba al-‘ādāb.
- Dīwān al-Huḍaliyyīn*. 1995. Le Caire, Dār al-kutub al-miṣriyya, 2<sup>ème</sup> édition.

- Dīwān al-Musayyab b. 'Alas*. 2003. Le Caire, Maktaba al-adāb, 1<sup>ère</sup> édition.
- Dīwān al-Nābiġa al-Ḍubyānī*. 1990. Le Caire, Dār al-ma'ārif, 3<sup>ème</sup> édition.
- Dīwān al-Nābiġa al-Ġa'dī*. 1964. Damas, Al-maktab al-islāmī.
- Dīwān 'Amr b. al-Kulṭūm*, Beyrouth, Dār al-qalam, sans date.
- Dīwān 'Amr b. Ma'dīkarib*. 1985. Damas, Maġma' al-luġa al-'arabiyya.
- Dīwān 'Amr b. Qamī'a*. 1994. Beyrouth, Dār Ṣādir, 2<sup>ème</sup> édition.
- Dīwān 'Antara*, Beyrouth, Maktaba al-ṭaqāfa, sans date.
- Dīwān Aws b. Ḥaṣḡar*. 1979. Beyrouth, Dār Ṣādir, 3<sup>ème</sup> édition.
- Dīwān Biṣr b. Abī Ḥāzim*. 1960. Damas, Ministère de la Culture et des Habous.
- Dīwān Ḥassān b. Ṭābit*. 1986. Beyrouth, Dār al-kutub al-'ilmiyya, 1<sup>ère</sup> édition.
- Dīwān Imri' al-Qays*, Beyrouth, Dār al-Ġīl, sans date.
- Dīwān Labīd b. Rabī'a al-'Āmirī*. 1996. Beyrouth, Dār al-kitāb al-'arabī, 3<sup>ème</sup> édition.
- Dīwān Rabī'a b. Maqrūm*. 1999. Beyrouth, Dār Ṣādir, 1<sup>ère</sup> édition.
- Dīwān Suḡaym*. 1950. Le Caire, Dār al-kutub al-'miṣriyya, 1<sup>ère</sup> édition.
- Dīwān Ṭarafa b. al-'Abd*. 1987. Beyrouth, Dār al-kutub al-'ilmiyya.
- Dīwān Umayya b. Abī al-Ṣalt*. 1998. Beyrouth, Dār Ṣādir, 1<sup>ère</sup> édition.
- Ferga, Hermann. 2008. *La poésie bachique de l'ère préislamique aux prémices de l'islam*, Thèse de doctorat, Bordeaux.
- (AL-)Ḥamawī, Yāqūt. 1995. *Mu'ḡam al-buldān*, Beyrouth, Dār Ṣādir, 2<sup>ème</sup> édition.
- Ibn Maymūn. 1999. *Muntahā al-ṭalab fī aṣ'ār al-'arab*, Beyrouth, Dār Ṣādir, 1<sup>ère</sup> édition.
- Ibn Qutayba. 1982. *Al-ṣī'r wa al-ṣu'arā'*, Le Caire, Dār al-ḥadīṭ.
- Ibn Qutayba. 1995. *Kitab al-'aṣriba*, Port Said, Maktaba al-ṭaqāfa al-dīniyya.
- Kazirmirski. 1860. *Dictionnaire arabe-français*, Maisonneuve et Cie, Paris.
- Larcher, Pierre. 2000. Les *Mu'allaqāt*, coll. « Les Immémoriaux », Saint-Clément-de-Rivière, Fata Morgana.
- Larcher, Pierre. 2004. *Le Guetteur de mirages*, Paris, Editions Sindbad Actes Sud.
- (AL-)Nadīm al-Raqīq, 'Abū 'Ishāq. 1979. *Quṭb al-surūr fī 'awṣāf al-ḡumūr*, Damas, Maġma' al-luġa al-'arabiyya.
- (al-)Qūraṣī, Abū Zayd. *Ġamharat aṣ'ār al-'arab fī al-ġāhiliyya wa al-islām*, Le Caire, Dār Nahḍa, sans date.

(Al-)Raffā', al-Sīrī. 1987. *Al-muḥabb wa al-maḥbūb wa al-mašmūm wa al-mašrūb*, Damas, Mağma' al-luğa al-'arabiyya.

Sa'īd, Ğamīl. 1945. *Taṭawwur al-ḥamriyyāt fī al-šī'r al-'arabī*, Le Caire, Dār al-naḥḍa al-miṣriyya.

Şirfī, 'Abd al-Raḥmān. 1957. *Alḥān al-ḥān*, Le Caire, Dār al-ma'ārif, p. 220.

Tchernia, André. 1999. *Le vin romain antique*, Grenoble, Editions Glénat.

(Al-)Tibrīzī, Ibn al- Ḥaṭīb. *Šarḥ al-mu'allaqāt al-'ašr al-muḍahhabāt*, Beyrouth, Dār al-Araqam, sans date.

(al-)Zawzanī. 1979. *Šarḥ al-mu'allaqāt al-sab'*, Beyrouth, Dār al- Ğīl.

## Articles

Bencheikh, J.E. 1999. « Khamriyyāt », *The Encyclopaedia of Islam CD-ROM Edition v. 1.0*, Brill NV, Leiden, The Netherlands.

Bencheikh, J.E. 1963-64. « Poésies bachiques d'Abū Nuwās, thèmes et personnages », *Bulletin d'Etudes Orientales*, Damas, XVIII, p. 7-84.

Dietrich, A. « Misk », *Encyclopédie de l'Islam*, p.144, vol VII.

Zakharia, K. 2001-2002. « Le moine et l'échanson, ou le *Kitāb al-diyārāt* d'al-Šabuštī et ses lecteurs», *Bulletin d'Etudes Orientales*, LIII-LIV, I.F.E.A.D, Damas, p.59-74.